

Décision

Générale

colonial

Décision n° 413 du 11 avril 1950 :

n° 413

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
11 avril 1950

Numéro JO
n° 4 du 30/04/1950

Date du numéro
30 avril 1950

TEXTE INTÉGRAL

Realé Waberi, infirmier classé au 6e échelon, en service à l'hôpital colonial, est licencié pour cause, d'inaptitude physique. L'intéressé aura droit une indemnité de licenciement égale à deux mois de rémunération. La présente décision aura effet pour compter du 1er avril 1950.